

## Votre départ et après...

- 
1. Le chirurgien ou l'anesthésiste validera votre **heure de sortie**.
  2. L'équipe soignante vous remettra :
    - Vos documents personnels (bilan, ECG, radio, scanner...)
    - Votre autorisation de sortie
    - L'ordonnance de sortie si besoin
    - Un rendez-vous de contrôle si besoin
    - Un arrêt de travail si besoin
  3. Votre **passage au bureau des sorties est obligatoire** pour valider votre sortie et pour régler les honoraires des praticiens.
  4. Vous ne pouvez pas conduire de véhicule ni prendre les transports en commun seul, **vous devez donc impérativement être accompagné(e) par un adulte** même en cas de départ en taxi.  
**Pour les patients mineurs, deux personnes sont recommandées** car celui qui conduit n'est pas en mesure d'assurer la sécurité de l'enfant.
  5. La nuit suivant l'intervention, **vous ne devez pas rester seul(e)** à votre domicile et sans moyen de communication.
  6. **Pendant les 24 heures suivant l'anesthésie** : ne pas consommer d'alcool, ne prendre que le traitement prescrit, ne pas prendre de médicaments pour dormir sans avis médical, ne pas conduire de véhicule ou manipuler des machines potentiellement dangereuses (scie, tondeuses etc...), ne pas prendre de décisions importantes car votre vigilance peut être altérée sans que vous ne vous en rendiez compte.

## La continuité des soins

Un contact sera établi à J+1 via l'**application Link4Life** afin d'assurer un suivi post opératoire.

**En cas de problème ou d'inquiétude**, vous pouvez nous contacter au :  
**04 93 81 71 50**

ou au **04 92 26 77 77** (service des urgences).



Passeport

# CHIRURGIE AMBULATOIRE

ADMISSION

V5 – Mai 2022

Le PATIENT est un ACTEUR MAJEUR de sa  
prise en charge en AMBULATOIRE

Ces consignes sont données afin d'améliorer votre prise en charge : leur non-respect peut faire annuler votre

## La veille de votre admission...

1. Réaliser **les soins d'hygiène** selon les consignes données par votre chirurgien :

- Dépilation à l'aide d'une tondeuse de préférence (ou crème dépilatoire). Ne pas utiliser de rasoir à lame.

- Douche pré opératoire avec un savon/shampoing habituels ou ceux prescrits par votre chirurgien : se mouiller puis se laver du haut vers le bas en commençant par les cheveux et en insistant sur les plis du cou, l'ombilic, les aisselles, les espaces interdigitaux, les ongles et les parties génito-anales en dernier. Rincer abondamment du haut vers le bas puis sécher avec une serviette propre et mettre des vêtements propres.

2. Prévoir **obligatoirement un accompagnant** pour le lendemain car suite à votre intervention, vous ne pourrez pas repartir seul(e), ses coordonnées vous seront demandées lors de votre admission.

3. Prévoir un **repas léger le soir puis rester à jeun** (sans manger, boire, mâcher du chewing-gum ni fumer) 6 heures avant votre admission (sauf indications contraires).

4. **Suivre les consignes de votre anesthésiste** si vous prenez habituellement un ou des médicaments.

5. Préparer, remplir et signer l'ensemble des **documents** ci-dessous. Afin de faciliter votre admission, renseigner le dossier administratif sur le **portail patient de la clinique saint George**, après avoir créé un compte au préalable.

6. Vous serez contacté(e) la veille de votre admission pour vous rappeler les **consignes préopératoires**, confirmer **l'horaire de venue** et les **conditions de sortie**.

### ADMINISTRATIF

- Carte d'identité (si mineur, cartes d'identité des parents)
- Carte vitale ou attestation sécu
- Mutuelle
- Triptyque si accident de travail
- Moyen de paiement

#### Si mineur :

- Carnet de santé
- Autorisation d'opérer remplie et signée par les deux parents
- Autorisation du tuteur (si mineur ou majeur protégé), ce tuteur doit être mandataire pour signature.

### MEDICAL

- Dossier chirurgical et/ou médical
- Consentements datés et signés (chirurgical, anesthésique etc...)
- Examens d'imagerie : radio, échographie, scanner, IRM
- Questionnaire médical préopératoire complété et signé
- Examens complémentaires demandés par l'anesthésiste : bilan sanguin, carte de groupe sanguin, ECG etc...
- Autres : cannes anglaises, bas de contention si prescrits
- Consentement du patient

intervention.

## Le jour de votre admission...

1. Réaliser à nouveau et à votre domicile **la douche pré opératoire selon les consignes déjà citées, le jour de votre hospitalisation. Oter d'éventuels piercings ou vernis. Ne vous maquillez pas. Portez des vêtements propres.**

2. Ne pas prendre de bijoux, d'objets de valeur ou d'argent (hors moyen de paiement). Prévoir un chèque bancaire de **24 euros (participation assuré forfaitaire)** qui vous sera demandé à l'admission et un chèque pour les éventuels dépassements d'honoraires que vous avez accepté en signant un devis écrit.

3. Prendre un ticket à la borne d'admission, une hôtesse vous accueillera.

4. Se présenter à la réception à l'heure de votre convocation muni(e) des documents afin de réaliser votre admission (l'heure de votre convocation ne correspond pas à l'heure de passage au bloc opératoire), vous serez pris(e) en charge et accompagné(e) dans votre chambre par un membre du service ambulatoire.

## Dans le service...

1. Remettre tous les documents médicaux à l'infirmière qui expliquera le déroulement des événements et lui signaler le port d'appareil auditif et dentaire. Eviter les lentilles de contact.

2. Préparez-vous pour descendre au bloc opératoire : Prenez une douche dans le service (selon les recommandations de votre chirurgien) enfiler votre chemise à usage unique, charlotte et sur-chaussures (kit à usage unique mis à votre disposition en chambre).

3. Pour les patients mineurs, la présence des parents ou d'accompagnants est fortement recommandée toute la journée.

4. **C'est le moment de vous détendre !** Le brancardier vous accompagnera au bloc opératoire selon l'ordre de passage établi par votre chirurgien. Selon votre état, et avec accord de votre chirurgien, nous vous proposerons de descendre à pied.

5. Une fois l'intervention terminée, vous effectuerez un passage en salle de réveil où vous bénéficierez d'une surveillance avant d'être reconduit(e) dans votre chambre. Une collation vous sera servie, selon la prescription médicale, puis vous patienterez jusqu'à l'heure de sortie prévue et **validée par l'équipe médicale**.

